

(Chambre commerciale)
COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-11-038010-092

DATE : Le 29 décembre 2009

SOUS LA PRÉSIDENTE DE : *Pierre Pellerin, Registraire*

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION DE :

6552757 CANADA INC.,

Requérante

-et-

SAMSON BÉLAIR / DELOITTE & TOUCHE INC.,

Syndic

-et-

BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA,

-et-

6345191 CANADA INC. (GROUPE LAGASSÉ, INC.),

-et-

LAGASSÉ COMMUNICATIONS & INDUSTRIES SAS,

-et-

100

LAGASSÉ COMMUNICATIONS & INDUSTRIES GMBH,

Mises en cause

JUGEMENT

- [1] **VU** la *Requête amendée* en prorogation de délai en vue de déposer une proposition et en prorogation de la suspension des procédures décrétée suite au dépôt de l'avis d'intention;
- [2] **VU** les représentations des procureurs;
- [3] **VU** l'absence de contestation des créanciers garantis;
- [4] **ATTENDU** qu'il apparaît avantageux pour les créanciers qu'un délai soit accordé;

POUR CES MOTIFS :

- [5] **ACCUEILLE** la *Requête amendée* en prorogation de délai en vue de déposer une proposition et en prorogation de la suspension des procédures décrétée suite au dépôt de l'avis d'intention;
- [6] **PROROGE** le délai imparti à 6552757 Canada Inc. pour soumettre une proposition à ses créanciers jusqu'au **12 février 2010**;
- [7] **LE TOUT sans frais.**

